

PRESENTATION DE LA COLLECTION

PLURAXES/MONDE est une collection évaluée par des pairs (blind peer review) en libre accès "Open access" et inscrite dans des bases d'indexation qui lui assurent une visibilité internationale de grande portée. L'initiative relève d'un groupe de chercheurs français et francophones basés en France. Cette collection se veut un lieu de croisement des disciplines scientifiques au sens pluridisciplinaire du terme. Elle s'inscrit dans les axes fondamentaux de la réflexion en matière de recherches dans toutes les disciplines : Sciences Humaines et Sociales - Sciences de Gestion- Sciences Economiques - Sciences Exactes et Sciences de l'Ingénieur - Sciences Juridiques- Lettres et Arts - Sciences du Langage et de la Communication. PLURAXES/MONDE est destinée particulièrement aux chercheurs désireux de publier leurs réflexions et leurs recherches afin de booster leur visibilité.

La Collection peut consacrer certains de ses numéros à une zone géographique du monde (Afrique, Europe, Amériques, Asie) ou à un axe particulier de recherche en fonction des demandes des contributeurs ou des intérêts scientifiques des sujets abordés.

La collection PLURAXES/MONDE est d'une périodicité de parution semestrielle (Juin & Novembre). La publication des numéros spéciaux n'est pas exclue.



ISSN PRINT 2960-0715
ISSN ONLINE 2960-0723

Adresse : 247, Grande Rue, 69600 Oullins (Lyon), France.
E-mail : pluraxes.revueplurielle@gmail.com

COLLECTION PLURAXES Janvier - 2024

COLLECTION PLURAXES/MONDE

Sous la Direction de François DAYO
Université Lyon 1, France

Europe
Afrique
Amériques
Asie



DOSSIER 3: Afrique / Histoire, Science politique, Relations internationales, Économie, Géographie

En Open Access dans des bases d'indexation internationales

ISSN PRINT 2960-0715
ISSN ONLINE 2960-0723

Vol.2 No 4
Janvier 2024

Collection PLURAXES/MONDE

Vol. 2 N° 4/ Janvier 2024

ISSN Print : 2960- 0715

ISSN Online : 2960- 0723

*Dossier 3 : Afrique / Histoire, Science politique, Relations
internationales, Economie, Géographie*

Direction du numéro : François DAYO, Université Lyon 1, France

Avec l'accompagnement scientifique du comité éditorial de EFUA
(Editions Francophones Universitaires d'Afrique) et en partenariat
avec l'ACAREF, Bureau Afrique.


C
O
L
L
E
C
T
I
O
N

P
L
U
R
A
X
E
S
/
M
O
N
D
E

Lien d'indexation

<https://explore.openaire.eu/search/publication?pid=10.5281%2Fzenodo.10513457>

Indexed in



OpenAIRE
(Open Access Infrastructure for Research in Europe)

Publication date: Janvier 2024

DOI 10.5281/zenodo.10513457

Éditeur : EFUA (Editions Francophones Universitaires d'Afrique)

Equipe technique

Mise en page : A. D. KPATI

Marquette et illustration : Honorine KELEBOU

Comité scientifique restreint de la collection PLURAXES/MONDE

Dossier : Afrique

- AGUESSY Yélian Constant, Université Parakou, Bénin
- AGOINON Norbert, Université Parakou, Bénin
- DAO Yao, Université de Lyon 1, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FORNERO Sylvie, Université Lyon 2, France
- DIALLO Badara, Université Lyon 3, France
- DIONE Bernard, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- REGNIER Jean-Claude, Université Lyon 1, France
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- VODOUNOU K. Jean Bosco, Université de Parakou, Bénin

Relecture finale : Marie-Pierre Douillet-Romand, Oullins (Lyon), France

Règles générales de présentation des articles à soumettre à la Collection PLURAXES/MONDE

Introduction

La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.

La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.

Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir.

La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en termes de perspectives pour sa recherche.

Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

SOMMAIRE

<i>Liste des auteurs</i> -----	VI
<i>Territoire contre territoire : quel avenir pour le triangle économique Dakar-Thiès-Mbour face aux défis de l'urbanisation ?</i> _ Abibe SÈNE -----	8
<i>Le juge du contentieux de l'exécution et la problématique de l'immunité d'exécution des personnes morales de droit public au Tchad : entre intime conviction et chronique d'humeur</i> _ Messie AGUIDE -----	28
<i>La promotion de l'écotourisme dans la réserve de biosphère de Taï à l'épreuve des représentations linguistiques et sociales</i> _ Bi Tié Benjamain, IRIE & Kouakou Guillaume, YAO -----	51
<i>Acteurs et mécanismes endogènes de gestion des conflits dans la région de Gao au Mali</i> _ Boureima TOURE & Atthaher MAIGA -----	68
<i>Dynamique côtière sur les plages de Pongara : une menace pour la nidification des tortues marines</i> _ Brice Didier Celce KOUMBA MABERT -----	89
<i>Face au défi sécuritaire, quelle stratégie argumentative ? Exemple des discours du président de la transition burkinabè Ibrahim Traoré</i> _ Daouda BADOLO -----	105
<i>Élection présidentielle de 2016 au Gabon decryptée par les observateurs internationaux</i> _ Jérôme TOUNG NZUE & Georges MOUSSAVOU ---	118
<i>Pression démographique et dynamique de la production agricole dans l'arrondissement d'Adja-Ouèrè (commune d'Adja-Ouèrè, Bénin)</i> _ Hervé Azouma KOMBIENI -----	137
<i>Apprendre à vivre avec les inondations : une étude basée sur le retour d'expérience dans les milieux urbains de la plaine du Chari au Tchad</i> _ LAOUGUÉ Issa Justin, Mbaindogoum DJEBE & BAYANG Sirbélé ----	166
<i>Political transitions in west Africa: a retrospective analysis of the Gambia's regimes from 1965 to the present</i> _ Mamadou Gorgui BA -----	182
<i>From racial struggles to nationalist ideologies : the politico- cultural approach to decolonization in Ghana and Senegal</i> _ Moussa BA & Issiaka DIARRA -----	199
<i>Analyse du cadre de vie de la population de la ville de Sandégué au Nord-Est de la Côte d'Ivoire</i> _ N'dri Ernest KOUADIO -----	217

Principales pathologies responsables du recours aux soins de santé en République du Congo_ Ferdinand NDZANI -----228

Approvisionnement et périodicité de l'offre des produits alimentaires vivriers dans les marchés de Franceville au Gabon : Cas de Potos, Matébélé et Ondimba_ Pacôme TSAMOYE ----- 243

Aménagement côtier et problématique de la fonctionnalité des infrastructures de pêche sur la Grande côte du Sénégal : cas du quai de Guet-Ndar à Saint-Louis_ Samba SY -----259

Sécurisation foncière dans la plaine aménagée de Mogtédo_ Seydou SERE & Wendinmanegdé Mathias SONDO -----280

La production des données statistiques, ressort de la résilience, de l'inclusivité et de la performance du système éducatif à travers le cas de la Circonscription d'Education de Base (CEB) de Houndé 2_ Sitlè Pascal José SANOU & Issa OUATTARA ----- 301

Politiques de paix au Burundi : performances et limites des mécanismes politico-institutionnels de l'accord de paix d'Arusha_ Sylvère NTAKARUTIMANA -----319

Conflits de perceptions autour de la gestion des eaux usées et excréta dans un quartier planifié de Ouagadougou : Zogona_ Yamba SIRI et Al. -----341

Bibliographie analytique du processus d'élaboration de la politique des infrastructures, équipements et maintenance sanitaire de la Guinée_ Pamphile Thierry HOUNGBO -----362

Approche historique du contenu et du support de la carte nationale d'identité : l'encartement des citoyens camerounais (1960-2016)_ Jean Francis GABANA-----378

La question du retour des déplacés du conflit en Casamance : entre dynamiques foncières et cristallisation identitaire_ Adama NDIAYE& Benoît TINE-----403

Vulnérabilité de la biodiversité de la vallée du Zio dans le grand Lomé au Togo_ Madinatètou TAKILI et Al.-----422

Liste des auteurs

Abibe SÈNE, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal*_
abibousene83@gmail.com

Messie AGUIDE, *Université de N'Djaména/Tchad*_ aguidefils@yahoo.fr

Bi Tié Benjamain IRIE & Kouakou Guillaume YAO, *Université Alassane Ouattara, Bouaké/Côte d'Ivoire*, iriebi.benjamin@uao.edu.ci & yaoguillaume947@gmail.com

Boureima TOURE & Atthaher MAIGA, *Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako/ Mali & Centre d'études et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien*_ toureboureima@hotmail.com & maiga0007@gmail.com

Brice Didier Celce KOUMBA MABERT, *Institut de recherche en sciences humaines (IRSH) – CENAREST/ Gabon*_
koumbamabertb@gmail.com

Daouda BADOLO, *Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou/ Burkina Faso*_ badolodaouda39@gmail.com

Jérôme TOUNG NZUE & Georges MOUSSAVOU, *Institut de Recherche en Sciences Humaines/CENAREST Libreville/ Gabon*_
toungezue@live.fr & gmoussavou67@gmail.com

Hervé Azouma KOMBIENI, *Université d'Abomey-Calavi/ Bénin*,
hervekombieni@yahoo.fr, (00229) 97 60 99 66

Issa Justin LAOUGUÉ, Mbaindogoum DJEBE & Sirbéle BAYANG,
Université Adam Barka d'Abéché Tchad & École Normale Supérieure de N'Djaména/ Tchad, issa_laougue@yahoo.fr

Mamadou Gorgui BA, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar / Sénégal*,
mamadougorguiba2009@yahoo.fr, +221 77436 13 17 / +221 77277 52 53

Moussa BA & Issiaka DIARRA, *Université Cheikh Anta Diop- Dakar/ Sénégal & Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako/ Mali*, moussa16.ba@ucad.edu.sn & Issiaka6174690@gmail.com

N'dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE & Teré GOGBE,
*Université Félix Houphouët de Cocody Abidjan /Côte d'Ivoire*_
kouadiondriernest@gmail.com, aboudiaba76@yahoo.fr et gogbetere@yahoo.fr

Ferdinand NDZANI, *Ecole normale supérieure, Université Marien Ngouabi/ Congo_ ndzani2@gmail.com*

Pacôme TSAMOYE, *Chercheur, Chargé de Recherche CAMES CENAREST / IRSH/Gabon _ pacomeawong@gmail.com*

Samba SY, *Université Gaston Berger de Saint-Louis /Sénégal_ sambasy72@yahoo.fr*

Seydou SERE & Wendinmanegdé Mathias SONDO, *Université Joseph KI-ZERBO/ Burkina Faso, seresydney@gmail.com & wend.msondo@gmail.com*

Sitlè Pascal José SANOU & Issa OUATTARA, *Université Joseph KI-ZERBO Ouagadougou & Université de Magan, Norbert ZONGO de Koudougou/ Burkina Faso_ pascal_sanou@yahoo.fr, (00226) 74 68 41 45/ 70732797*

Sylvère NTAKARUTIMANA, *Université du Burundi Bujumbura/Burund-ntasyivere@gmail.com*

Yamba SIRI, Maïrama TAMBOURA & Roseline Lawkiléa PARE, *Université de Dédougou, Université Joseph KI-ZERBO et l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement / Burkina Faso_ siriymba@yahoo.fr*

Pamphile Thierry HOUNGBO, N'gnonissè Médéhouéno TOSSOU & Sékou Ahmed Tidiane BARRY, *Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation/ Bénin & Université Mercure International Expert/Expertise France/Guinée, thierryhoungbo@hotmail.com, nmentos@yahoo.fr & barryahmedtidiane56@gmail.com*

Jean Francis GABANA, *Université de Ngaoundéré/Cameroun & Laboratoire Économie et Société*

Adama NDIAYE & Benoît TINE, *(Doctorant, École Doctorale ESH & Enseignant-chercheur), Laboratoire de recherches en sciences économiques et sociales & Université Assane Seck de Ziguinchor/ Sénégal_ b.tine@univ-zig.sn*

Madinatètou TAKILI, Lemou FAYA & Assonsi SOMA, *Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Atakpamé ; Université de Lomé / Togo & Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou/ Burkina Fao_ mtakili1970@yahoo.fr; tchalike@gmail.com & somaas78@yahoo.fr*

Conflits de perceptions autour de la gestion des eaux usées et excréta dans un quartier planifié de Ouagadougou : Zogona

Yamba SIRI

*Enseignant-Chercheur de Sociologie
Université de Dédougou (UDDG)
siriyamba@yahoo.fr*

Maïrama TAMBOURA

*Doctorante de Sociologie
Université Joseph KI-ZERBO*

Roseline Lawkiléa PARE

Sociologue de l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)

Résumé

La métropole de Ouagadougou connaît un processus d'urbanisation accéléré et une croissance démographique très rapide. La ville est confrontée à une forte production des eaux usées et excréta dont la gestion devient problématique. Le processus d'urbanisation de villes n'est pas toujours accompagné d'un réseau adéquat d'évacuation et de gestion des eaux usées et excréta, qui sont rejetés dans l'espace public (chaussée, caniveaux, voies, etc.). Cette évacuation des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public engendre des impacts socio-environnementaux et sanitaires. Cet article vise à analyser la dynamique des rapports conflictuels de voisinage autour du rejet des eaux usées et excréta dans les espaces publics de Ouagadougou. L'étude de cas repose sur une enquête socio-anthropologique conduite dans le quartier de Zogona et au niveau du Site de traitement de valorisation des eaux usées et excréta dans la zone de Kossodo. Les discours issus de 36 entretiens semi-directifs et les données d'observations directes ont constitué l'entrée principale de l'analyse. Les résultats de l'analyse mettent en évidence d'une part, le conditionnement socioculturel qui amène les acteurs à légitimer des comportements déviant dans leur interaction avec l'espace public ; et d'autre part, l'aggravation des conflits de voisinages.

Mots clés : Conflits, Gestion, eaux usées et excréta, Burkina Faso

Abstract

The city of Ouagadougou is undergoing a process of accelerated urbanisation and very fast demographic growth. The city is faced with a high production of wastewater and excreta, the management of which is becoming problematic. The process of urbanisation is not always accompanied by an adequate network for the evacuation and management of wastewater and excreta. This wastewater and excreta are

discharged into public spaces (pavements, gutters, roads, etc.). This discharge of domestic wastewater and excreta into public spaces has socio-environmental and health impacts. The aim of this article is to analyse the dynamics of conflictual neighbourhood relations surrounding the discharge of wastewater and excreta into public spaces in Ouagadougou. The case study is based on a socio-anthropological survey conducted in the Zogona neighbourhood and at the wastewater and excreta treatment site in the Kossodo area. Discourses from 36 semi-directive interviews and direct observations were the main focus of the analysis. The results of the analysis highlight, on the one hand, the socio-cultural conditioning that leads actors to legitimise deviant behaviour in their interaction with the public space; and on the other hand, the aggravation of neighborhood conflicts.

Key word: Conflicts, Management, wastewater and excreta, Burkina Faso

1. Introduction

À l’instar des villes africaines, Ouagadougou est de plus en plus confrontée à une forte production de déchets liquides dont la gestion devient problématique (Dos Santos, 2011 ; Durand, 2012 ; Zakari, 2017). La dynamique urbaine est à l’origine de la production et la prolifération des déchets solides et liquides (Frédéric, 2006 ; Nikiema, 2008 ; Sangaré, 2012 ; Zakari, 2017 ; Tamboura, 2018). La gestion des excréta reste un aspect déterminant du degré d’assainissement. Les eaux usées de vaisselle ou de lessive, des excréta des matières fécales, les urines, les eaux de toilette, et du nettoyage des sols etc. sont jetées dans les voiries, les caniveaux à l’extérieur des concessions (Sangaré, 2012 ; Zakari, 2017 ; Tamboura, 2018).

La problématique de gestion des déchets est liée à la perception que les individus ou les groupes se font de la propreté, de l’hygiène et de l’espace urbain (Bouju & Ouattara, 2002 ; Albiges, 2007 ; Traoré, 2011 ; Tamboura, 2018). Pour l’habitus populaire, l’espace public devient un bien appropriable par toute personne pour son usage (Bouju & Ouattara, 2002 ; Albiges, 2007 ; Traoré, 2011). La précarité socio-économique des ménages face au coût élevé pour la pré-collecte des déchets solides, la mobilisation des véhicules vidangeurs, etc., et le faible financement de la chaîne de l’assainissement par l’Etat burkinabé pour le traitement de ces déchets solides et liquides sont aussi des facteurs explicatifs de la difficile gestion des déchets dans les villes (Mathys, 2002 ; Kabore, 2009 ; Durand, 2012 ; Zakari, 2017).

Au cours de ces dernières décennies, le Burkina Faso a produit, de nombreux textes d'orientations en matière de gestion des eaux usées et excréta. L'adoption de la Stratégie Nationale du sous-secteur de l'Assainissement (SNA) en 1996 a consacré le processus d'une démarche de prise en compte des problèmes spécifiques d'assainissement. À partir de 2006, un Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) a été conçu afin d'améliorer la desserte en eau potable et l'accès à l'assainissement aussi bien en zone urbaine qu'en milieu rural à l'horizon 2015 (dans la dynamique des OMD). Malgré ces orientations politiques, les taux d'accès à l'assainissement restent très bas au Burkina Faso, à l'inverse de l'accès à l'eau où la cible des OMD semble avoir été atteinte dès 2010 (Durand, 2012 ; Zakari, 2017).

Face aux besoins et à l'accroissement rapide de la population, la question de la gestion des eaux usées et excréta se présente comme une priorité majeure à la suite des OMD. À partir de 2015 et conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD), le Burkina Faso a élaboré un Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE, 2016-2030) qui constitue le nouveau référentiel de développement de la filière eaux usées et assainissement. La gestion de l'assainissement en milieu urbain est dévolue à l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), tandis que les communes sont en charge de la gestion des déchets solides. L'ONEA intervient en assainissement dans les centres urbains à travers l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Stratégiques d'Assainissement (Tamboura, 2018). Dans une logique d'innovation et d'amélioration continue, l'ONEA a élaboré des outils de promotion de l'assainissement, standardisé les ouvrages de confinement des eaux usées et excréta.

En dépit des efforts fournis dans l'élaboration du cadre politique, réglementaire (décret, 2023 portant réglementation de l'assainissement autonome des eaux usées et excréta au Burkina Faso) et l'organisation des acteurs dans le domaine de l'assainissement, la ville de Ouagadougou offre de nos jours le spectacle de ville-poubelle où s'imbriquent et se renforcent mutuellement différentes contraintes dans tous les segments de l'assainissement notamment l'absence d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement, le déversement des eaux usées dans les rues en l'absence de réseaux adéquats, le rejet des

ordures ménagères dans des dépotoirs anarchiques, la défécation dans la nature, le déficit d'hygiène domestique, etc. (Pafadnam, 2014 ; Zakari, 2017 ; Tamboura, 2018).

Les eaux usées stagnent dans les espaces vides, la chaussée et les drains. Cette prolifération des déchets entraîne la pollution des eaux, le développement des vecteurs de maladies hydriques, la dégradation du patrimoine urbain (réseau de drainage, voirie), l'insalubrité et les risques accrus d'accidents (Pafadnam, 2014 ; Zakari, 2017).

Au-delà de ces impacts sanitaires et environnementaux, d'autres problématiques notamment les rapports distendus de cohabitation et de voisinage induits par la dynamique du rejet des déchets liquides dans l'espace public méritent d'être documentées dans ce contexte contemporain. L'objectif de cet article est de discuter de la dynamique des conflits de perception autour du rejet des eaux usées et excréta dans les espaces publics du quartier de Zogona.

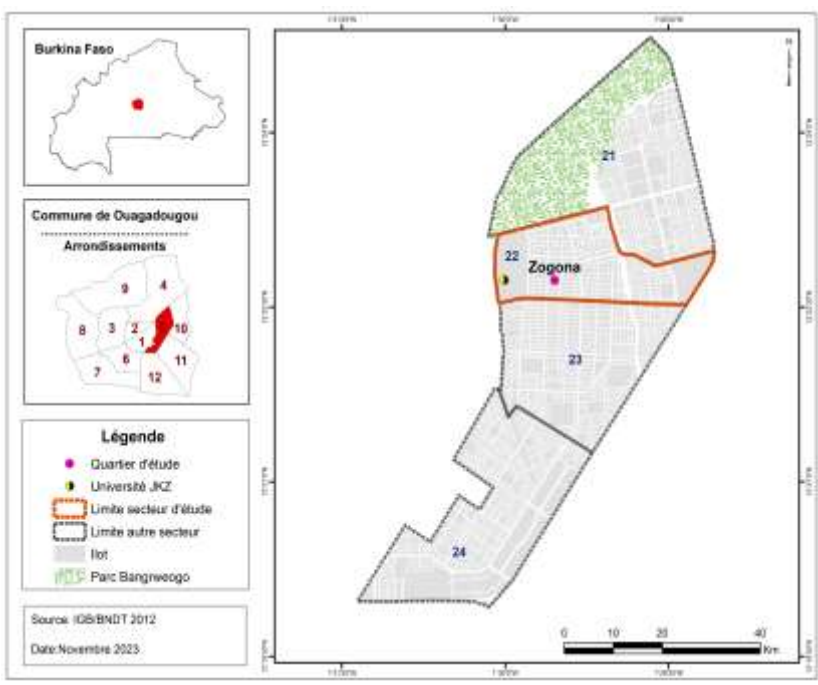
Le conflit est analysé dans cet article comme l'expression de la divergence des perceptions lié à la qualification (Boltanski & Thevenot, 1991) des attitudes des uns et des autres par rapport au rejet des eaux usées et excréta dans l'espace urbain. L'origine des tensions latentes et ouvertes entre les individus ou les groupes sociaux se trouve dans le principe de la « qualification ». C'est en cherchant à qualifier les personnes, des êtres si difficiles à qualifier que les hommes provoquent le désaccord entre eux (Boltanski & Thevenot, 1991). Le conflit latent, c'est lorsqu'un individu garde des rancœurs vis-à-vis de son voisin lié à la gestion des eaux usées domestique et excréta sans pour autant en exprimer. Le conflit ouvert renvoie aux disputes, aux plaintes auprès des autorités communales, aux affrontements entre deux ou plusieurs individus autour du rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public.

2.Méthodologie

Notre étude s'étend sur la commune de Ouagadougou. Le choix de cette commune urbaine comme zone d'investigation se justifie du fait que la métropole de Ouagadougou est de plus en plus confrontée à une forte production de déchets ménagers dont la gestion devient problématique. Marquée par une grande augmentation de la population et avec une insuffisance non seulement des acteurs qui

interviennent dans l’assainissement de la ville, mais aussi des équipements d’évacuations et de traitement de ces déchets, Ouagadougou demeure insalubre. Selon le rapport du Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH, 2019), la ville de Ouagadougou compte 2,4 millions d’habitants composés de 50,4% de femmes et de 49,6% d’hommes. La localité de Zogona fait partie du secteur 22 de la commune de Ouagadougou. Ce secteur 22 a une superficie de 3, 52 km² avec une population estimée à 8666 habitants et une densité de 2462 habitants par km² (RGPH, 2019).

Carte : Localisation de la Zone d’étude



Cette étude s’inscrit dans une perspective compréhensive afin de rendre compte du sens que les agents sociaux donnent à leurs pratiques. L’étude de cas repose sur une enquête socio-anthropologique fine (Olivier de Sardan, 1995) conduite dans le quartier de Zogona et au niveau du Site de traitement de valorisation des eaux usées et excréta dans la zone de Kossodo.

L'approche étant qualitative, la dynamique de l'enquête a été basée sur le principe d'hétérogénéité et de diversité des points de vue (Olivier de Sardan, 1995). À des observations directes conduites en juin 2017 et avril 2018, a été associée une enquête (durant les périodes de juin 2017, avril 2018 et décembre 2022) à l'aide d'entretiens semi-directifs (entretiens individuels). Au cours de la période de 2023, nous n'avons pas réalisé d'enquête, ce qui peut être une des limites de cette étude.

Tout d'abord, nous avons fait une analyse bibliographique (consultation des rapports d'études des services de l'ONEA, de la Mairie, les Procès-Verbaux des plaintes, etc.) consacrée aux problématiques des eaux usées et excréta. Ensuite, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs individuels auprès de 36 acteurs (15 populations résidentes à Zogona, 07 usagers de circulation non-résidents, 05 commerçants installés aux abords du goudron, 01 technicien d'hygiène de la Mairie de l'arrondissement 5, 02 conseillers de la Mairie de l'arrondissement 5, 02 animateurs de l'ONEA, 01 technicien de la Direction Générale de l'assainissement, 01 responsable de la Direction de la propreté, 01 chef de service de la Direction de l'assainissement de l'ONEA, 01 technicien de la station de traitement des eaux usées et excréta de Kossodo). Ce nombre est déterminé par le principe de la triangulation.

Enfin, nous avons effectué une observation directe qui nous a permis de constater le jet quotidien des eaux usées et excréta dans les caniveaux, les voies publiques. Nous avons visité la station de traitement et de valorisation des boues de vidange de Kossodo.

Les données empiriques ont été transcrites et dépouillées manuellement sur la base d'une grille d'analyse thématique. L'analyse de contenu thématique du discours a été privilégiée.

3. Résultats et discussions

3.1. Une opérationnalisation du dispositif institutionnel de gestion des eaux usées domestiques et excréta en milieu urbain encore au stade ambrillonnaire

Au Burkina Faso, il existe un plan stratégique d'assainissement des eaux usées domestiques et excréta qui décrit les dispositifs en matière d'assainissement. Divers acteurs institutionnels interviennent dans la

chaîne de gestion du service public d'assainissement des eaux usées et excréta. Ces acteurs ont des logiques contradictoires et des défauts de coordination, ce qui explique parfois la méconnaissance et ou des confusions de leur rôle et responsabilité par les populations.

3.1.1. Rôles et responsabilités des acteurs institutionnels en charge de la gestion des eaux usées et excréta encore méconnus par les populations

Le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE) constitue le document de référence et le cadre programmatique des interventions au Burkina Faso concernant le sous-secteur de l'assainissement, des eaux usées et excréta à l'horizon 2030. Le document « Cadre Stratégique Nationale de la Gestion de la Filière de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (CSGFA) » a été élaboré et adopté par arrêté interministériel en 2022. Il propose la prise en compte de quatre maillons dans la chaîne de valeur de l'assainissement autonome : le confinement et le stockage ; la vidange et le transport ; le traitement ; la réutilisation ou le rejet sécurisé des boues traitées dans la nature).

La Direction Générale de l'Assainissement est chargée de suivi et la capitalisation de la mise en œuvre du PNA-AEUE. La commune en tant que maîtrise d'ouvrage s'occupe de la gestion des déchets solides. Elle a la possibilité de contracter les services d'un maître d'ouvrage délégué ou tout autre opérateur public ou privé compétent.

L'ONEA est responsable de la mise en œuvre de la composante assainissement autonome au niveau des ménages en milieu urbain. L'ONEA peut renforcer ses protocoles de partenariat avec la commune concernée dans le sens d'une plus grande responsabilisation dans la planification du développement du service public de l'assainissement sur le territoire. Il bénéficie de pouvoirs de droit public qui lui permet de percevoir des taxes d'assainissement et de réaliser à des prix subventionnés, des systèmes d'assainissement individuels et collectifs. Pour permettre une vulgarisation des ouvrages améliorés auprès de la population, une subvention est proposée aux ménages. Pour la construction, le ménage prend en charge l'achat des matériaux de construction et la main d'œuvre du maçon formé par l'ONEA. De son côté, l'ONEA apporte une subvention sous forme de matériaux (dalles préfabriquées, claustras,

portes, tôles). Le rôle de l'ONEA consiste à mettre en relation le ménage intéressé avec un artisan formé et de s'assurer que l'ouvrage est construit conformément au standard requis. Selon l'enquête (animateur EO ONEA, entretien avril 2018) :

« Nous avons organisé des sensibilisations de masse à Zogona pour expliquer que la mairie ne subventionne pas la construction des puisards et des latrines. C'est juste l'ONEA et ça aussi ce sont les familles pauvres qui n'arrivent pas à faire les toilettes, on leur demande de construire une toilette et un puisard. L'ONEA subventionne les portes, les dalles. Il y a des dalles pour les latrines, des dalles pour les lavoirs. Nous savons aussi que c'est très compliqué d'avoir tout le monde dans un quartier pour les sensibiliser. Les gens n'ont pas le temps ».

Malgré ces actions de sensibilisation, le constat de terrain révèle que l'ONEA n'est pas connu par la population à travers ses actions de la gestion des eaux usées domestiques et excréta en milieu urbain, comme le témoigne cet enquête (entretien DO, une résidente de Zogona, juin 2017) :

« C'est la mairie qui est chargée de la gestion des eaux usées et elle ne fait pas son travail. C'est pourquoi nous jetons les ordures, les eaux usées dans les caniveaux. Quand ça va se remplir ils viennent nettoyer ».

Selon une personne ressource de l'ONEA (OA, entretien avril 2018) :

« L'ONEA est essentiellement connu par la population comme acteur de fourniture du service d'eau potable. A ce qui concerne la gestion des eaux usées et excréta, les populations pensent que c'est la mairie. Cela se justifie par le fait que nos animateurs ne font pas correctement leur travail. Nos animateurs qui s'occupent du quartier Zogona ont leur bureau dans la mairie. Je crois que la mairie aussi fait ce travail. La mairie aussi s'occupe de l'assainissement donc nous nous associons pour faire ce travail. Par exemple la mairie ne réalise pas de latrines mais font le curage des caniveaux, balaie les routes. Nous travaillons ensemble, mais on ne fait pas nos sorties ensemble ».

Pourtant, l'ONEA est l'opérateur chargé de la création, la promotion et l'amélioration ainsi que la gestion des installations d'assainissement collectif, individuel ou autonome pour l'évacuation des eaux usées et des excréta en milieu urbain et semi urbain. Cet opérateur accorde un intérêt particulier à la fourniture du service public d'eau potable (dont la rentabilité économique est importante) par rapport à la gestion des

eaux usées et excréta (entretien avec SO, un agent de la Direction Générale de l'Assainissement, avril 2018). Par conséquent, il ressort dans le rapport de l'ONEA (2018) que la demande en gestion des boues de vidange de la ville de Ouagadougou est très importante et se caractérise par la production annuelle des eaux usées et excréta de 2 791 420 personnes.

La commune (Mairie) en tant que maître d'ouvrage n'est pas responsable de l'évacuation des eaux usées et excréta. Elle a la responsabilité de la gestion des déchets solides. Elle est chargée de prévoir et d'aménager des aires de vidanges contrôlées ou des stations de gestion des boues de vidange. De plus, elle a un rôle de planification des infrastructures d'assainissement sur son territoire et implique l'ONEA dans le cadre de la promotion des ouvrages d'assainissement autonomes et dans la mise en œuvre des filières de gestion des boues de vidange. Selon un de nos interlocuteurs (SG technicien de la mairie, avril 2018) :

« Nous au niveau de la mairie, on fait beaucoup de choses. On s'occupe des déchets solides et liquides, la direction de la propreté s'occupe aussi des déchets solides, même liquides, ils s'occupent de ça à travers le curage des caniveaux. C'est la direction de la propreté qui s'occupe de tout ça. C'est eux qui ont les bennes. Nous nous faisons la sensibilisation pour que les gens ne jettent pas les ordures dans les six mètres dans les réserves, dans les caniveaux, mais c'est la direction de la propreté qui gère les déchets solides, mais ici, comme je viens de le dire nous on conseille les ménages, on les montre que les eaux usées mal gérée entraînent des maladies diarrhéiques, le palu, la fièvre typhoïde, et le choléra, on les sensibilise pour éviter les maladies, pour le changement de comportement. En terme de gestion, on les montre quel est l'intérêt d'avoir un ouvrage fonctionnel, suffit pas d'avoir un puisard qui déborde et dont l'eau coule, ça ce n'est pas bon et on oriente aussi les animateurs de l'ONEA ».

L'ONEA en tant qu'opérateur des services publics (maître d'ouvrage délégué) reste relativement peu connu par les populations des quartiers planifiés de Ouagadougou dans son rôle de gestion de eaux usées et excréta. Selon un leader religieux du quartier Zogona (SD entretien, avril 2018) :

« La mairie ne fait pas son travail dans le domaine de gestion des eaux usées. C'est pourquoi chacun déverse les usées dans les caniveaux. La

dernière fois j'ai interpellé quelqu'un de la mairie qui s'occupe de l'hygiène publique pour qu'il vient constater l'état de dégradation des caniveaux, mais il n'est jamais venu nous voir. Cela est un manque de respect. Nous les attendons pendant les élections et on va savoir si c'est nous qui l'avons mis à la mairie où si c'est eux même qui se sont votés ».

Cette confusion des rôles et responsabilités entre les acteurs en matière de gestion des services publics d'assainissement constitue un risque de détérioration du climat social entre les acteurs municipaux et les populations résidentes dans les quartiers planifiés. L'ONEA est donc responsable de la mise en place de mécanismes adéquats de gestion durable des déchets des eaux usées domestiques et excréta, respectant la préservation de l'environnement.

3.1.2. Une faible capacité du traitement et de valorisation des eaux usées domestiques et excréta

L'ONEA a pu mettre en place deux stations de traitement des eaux usées et excréta dans la ville de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Pour répondre à la demande sans cesse croissante de service de gestion des boues de vidange, trois stations de traitement de boues de vidange ont été construites à Ouagadougou : le site de Kossodo, de Zagtouli et le troisième à Sourbila. Pour le cas de Zogona, lorsque la fosse est pleine, certains ménages font appel aux camions vidangeurs qui font l'évacuation et le transport des boues vers le centre de traitement le plus proche qui est Kossodo où seront dépotées gratuitement les boues issues des ouvrages d'assainissement autonomes. À Kossodo, il y a quarante-huit (48) lits ou bassins de séchage. Lorsque les camions arrivent, ils montent sur une bascule pour une pesée avant de vider les boues dans les lits. Un lit en principe doit prendre quatre camions. Vue l'insuffisance des lits, le temps mis pour le séchage ; et le nombre élevé des camions qui arrivent par jour (environ une soixantaine de camions), ils autorisent seize (16) camions à vidanger dans un lit (entretien avec un Agent ONEA en charge de la gestion du Site de Kossodo, juin 2017).

Dans le site de Kossodo, il y a donc une insuffisance des lits qui joue sur la qualité de traitement des eaux usées et excréta. Vue sa proximité avec le centre-ville, beaucoup de camions se dirigent vers ce centre de traitement, ce qui amène souvent les agents du site à les refouler vers

d'autres sites de traitement comme Zagtouli, Sourgoubila. Mais ces derniers très souvent n'y vont pas à cause de la distance. Ils se retirent vers les zones périphériques pour déverser les excréta dans la nature ou dans les champs sans aucun traitement (entretien avec un Vidangeur CK, juin 2017). Par exemple, plus de 60% des vidangeurs mécaniques sont obligés de déverser leurs boues dans la nature (vidangeurs mécaniques, 2018 ; ONEA, 2018). Cela entraîne des pollutions de l'environnement et des conflits avec les riverains qui sont exposés aux dangers.

Par ailleurs, les traitements appliqués aux boues ont pour but de réduire leur niveau de contamination et permettre la valorisation des eaux usées, soit pour réutiliser en agriculture dans la dynamique de l'économie verte soit pour la production du biogaz. Les boues séchées sont soit mises en décharge soit valorisées par le compostage avec les déchets solides ménagers. Une des grandes faiblesses du système de gestion actuelle des excréta est l'absence de système de gestion des boues de vidange permettant la valorisation sans danger pour l'environnement. Leur utilisation formelle est toujours au stade de l'expérimentation. La réutilisation des eaux épurées peut présenter des risques de contaminations aussi bien au niveau des maraîchers qu'au niveau des consommateurs. En effet certains aliments sont consommés crus et les individus sont exposés aux dangers de contaminations par les germes pathogènes. Aussi la réutilisation des eaux non conventionnées peut détruire le sol.

Par ailleurs, certaines populations du quartier de Zogona continuent même de nos jours de jeter des eaux usées et excréta dans l'espace, ce qui est source récurrents des rapports de distendus de voisinage.

3.2. Rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public et rapports de voisinage

3.2.1. Perception des eaux usées et excréta et rapport à l'espace public

Dans la zone de Zogona, certains ménages perçoivent les eaux usées comme générées par la lessive, la vaisselle, la restauration, le nettoyage des maisons, des toilettes, des lavabos et aussi les eaux de pluie qui stagnent (entretien avec EG résidente de Zogona, juin 2017). Pour d'autres interlocuteurs, ces eaux usées et excréta sont des urines,

et des boues de vidange des latrines (entretien GM, résident Zogona, juin 2017).

La perception des acteurs par rapport au rejet des eaux usées domestiques et excréta est un système de savoir, de croyance, d'attitude et de comportement. Le rejet des eaux usées et excréta dans l'espace public est une pratique quotidienne observée dans les quartiers de la ville de Ouagadougou. La plupart des ménages à Zogona évacue les eaux usées dans l'espace public notamment dans la rue et dans les caniveaux d'évacuation des eaux de pluie. Selon ce témoignage (entretien EC, résidente Zogona, juin 2018) :

« Nous ne pouvons pas verser les eaux usées dans la cour ! C'est dehors le lieu propice parce qu'il y a des poissons pourris et toute sorte de chose dedans, est ce que quelqu'un peut prendre ses eaux sales versées dans sa cour. Il n'y a pas d'endroit pour jeter, nous les jetons dehors. On n'a pas encore entendu parler de lieu proposé par nos autorités, c'est la voie que je connais. Mais je connais des familles qui ont des trous (fosses) dans leur cour mais ils laissent ça pour jeter dehors à tel point qu'il y a des odeurs, toute sorte de chose dedans et on ne peut pas respirer. Tu peux passer dans un six mètres quelqu'un va sortir de sa cour te verser l'eau parce qu'il n'y a pas assez de caniveaux. Les caniveaux qui sont au bord des goudrons sont bouchés, l'eau ne passe pas ».

Le constat de terrain révèle que les ménages développent diverses stratégies pour évacuer les eaux usées domestiques dans l'espace public. Par exemple certains ménages essaient d'éparpiller les eaux usées sur les voies publiques pour éviter que l'eau ne stagne. Certains ouvrent des tranchés par exemple de

« L'intérieur de la cour jusqu'à l'extérieur, ce qui facilite l'écoulement des eaux de pluies et permet aux musulmans de faire les ablutions à l'intérieur de la cour » (entretien avec OJ, résident Zogona, juin 2017).

D'autres ménages par contre, évacuent les eaux de douche par un trou dans le mur d'enceinte de la concession et déversées directement dans la rue. Selon ce témoignage (entretien avec DO, résident Zogona, juin 2017) :

« Pendant la saison pluvieuse, les gens vident leur WC et jettent dans les six mètres, si quelqu'un vient on a l'impression que c'est nous qui jetons l'eau sale. Nous on se limite au rejet des eaux de lessive et de

vaisselle dans la rue. Vu que nous sommes dans un vieux quartier, il n'y a rien, même pas de canal, de caniveau, nous sommes obligés de verser ça dehors ».

Pour certains ménages du quartier de Zogona, c'est l'absence d'espace de rejet des eaux usées et excréta qui amènent les populations à considérer la rue comme le lieu approprié pour déverser les eaux usées et excréta comme le témoigne l'enquêter (OC, résidente Zogona, juin 2017) :

« Voilà une femme qui est sortie jeter ! Si nous jetons dehors c'est mieux parce qu'il n'y a pas d'endroit où jeter. Si nous gardons nos eaux sales aussi ce n'est pas bon. Il suffit de sortir éparpiller. Comme je ne dérange personne, je ne souhaiterais pas qu'on me dérange ! Vous voyez, c'est devant vous, combien de fois la voisine est sortie jeter l'eau. Nous aussi, nous jetons l'eau sale devant la porte ».

Pour certains de nos interlocuteurs, le rejet des eaux usées et excréta par les ménages est lié à la précarité socioéconomique des ménages, comme l'atteste un enquêté (entretien avec CF, résidente Zogona, juin 2017) :

« Dans d'autres six mètres de Zogona vous allez voir que les gens prévoient une fosse où jeter leurs eaux, mais ici là, nos parents sont pauvres, ils ont eu un lotissement et ils n'ont pas pu construire une bonne maison, n'en parlons pas construire un coin où jeter l'eau sale ! C'est la pauvreté parce que dès que le WC se remplit pour vider même c'est un problème, tu vas voir que l'eau coule, il n'a pas les moyens pour appeler les citernes pour vidanger sinon en réalité quand ça remplit tu les appelles, ils viennent vidanger mais comme, ça coute chère, ça fait que les gens ne veulent pas les appeler, quand ça remplit c'est les gens de la cour qui vidange ça avec un seau ».

Selon d'autres ménages, Zogona est un vieux quartier avec des ouvrages d'assainissements (les puisards) en état de dégradation, ce qui justifie les attitudes de rejet des eaux usées et excréta de façon instinctive afin de maintenir les domiciles propres (OC, résidente Zogona, juin 2017). Les enquêtes de terrain montrent que certains ménages disposent des ouvrages d'assainissement (puisards), mais ils déversent leurs eaux usées dans la rue. Le rejet des eaux usées et excréta, est devenu un « habitus » (au sens de Bourdieu, 1980) :

« C'est très difficile d'empêcher les gens de jeter l'eau sale sur la voie. Ça seulement l'État ne peut pas. Les gens sont compliqués. C'est

devenu une habitude quotidienne de jeter des eaux usées dans les voies. Les conseillers même ne peuvent pas empêcher ça, ce qu'il peut c'est dire aux gens de ne pas jeter c'est tout. S'ils s'amusent dans ses paroles employées de gros mots, prochaine élection les gens ne le votent plus » (entretien avec FT, résident Zogona, avril 2018).

L'espace public est donc perçu par la plupart des populations de la zone de Zogona comme un espace propice de rejet des eaux usées et excréta. Certains ménages même réclament la construction des caniveaux dans les six mètres pour les permettre d'évacuer les eaux sales, comme l'atteste cet entretien (KO, résidente Zogona, décembre 2022 :

« L'État doit construire des caniveaux dans les six mètres pour permettre aux habitants d'y jeter les eaux sales. Les autorités doivent construire plus de caniveaux. Même s'il n'y a pas de goudron qu'il y ait des caniveaux. Quand eux ils creusent les caniveaux, c'est pour construire un goudron, or ils doivent le faire pour amener les familles à jeter l'eau dedans. Si les caniveaux sont bien faits, l'eau ne restera pas comme ça ».

Aussi, la plupart des ménages qui sont installés aux abords du goudron jettent les eaux usées dans les caniveaux ou relient directement les fosses aux caniveaux. Alors que le décret 2023 portant réglementation de l'assainissement autonome des eaux usées et excréta au Burkina Faso précise à son article 29 qu'il est interdit de jeter, rejeter, déverser ou de faire jeter, rejeter ou déverser des eaux usées et excréta sur les voies publiques, dans les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales. Dans une société à une autre, la notion de propreté change de signification et d'interprétation en fonction des représentations sociales (Vigarero, 1985). La présence des eaux usées et excréta dans les rues révèle l'état de propriété ou de saleté des ménages qui rejettent les déchets liquides dans les rues et l'intérieur des domiciles. La présence des déchets liquides devant les domiciles dévoile soit la saleté du ménage, soit la propriété du ménage, soit la précarité socio-économique du ménage (manque de fosse septique, etc). De toutes les façons, il y a une relation réciproque entre ce qui est rejeté à l'extérieur et ce qui est produit de l'intérieur du domicile (Traoré, 2011).

Ainsi, le conditionnement socioculturel, doublé de l'incivisme, ou le manque de volontarisme amènent les acteurs à reproduire voire à légitimer des comportements déviants dans leur interaction avec

l'espace public. Dans d'autres contextes comme le cas des bidonvilles en Thaïlande où le recours à la rue et au six-mètre pour se débarrasser des ordures et des eaux usées, traduit la négligence et l'incivisme des populations (Granotier, 1980).

Le rejet des eaux usées et excréta dans les caniveaux et les voiries est donc fonction de la perception que chaque individu ou groupe se fait de ses espaces publics. Ces espaces publics sont définis par nos interlocuteurs comme n'appartenant à personne, c'est-à-dire appropriable privativement par toute personne capable de s'en saisir pour en faire un usage privé (Bouju & Ouattara, 2002). Aucune personne ne se sent responsable de la gestion de l'espace public et chacun y fait ce qu'il ne fera pas dans sa propre cour en gardant surtout les eaux usées (Traoré, 2011 ; Tamboura, 2018). La rue et les caniveaux deviennent ainsi des espaces publics par excellence de rejet des eaux usées domestiques et excréta. Pourtant, les caniveaux ont pour vocation l'assainissement pluvial c'est-à-dire l'évacuation des eaux de pluie afin d'éviter les phénomènes d'inondation.

Par ailleurs, l'évacuation des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public engendrent divers types de conflits de cohabitation et de voisinage dont la conséquence est l'effritement des liens sociaux.

3.2.2. Un rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public à l'origine des rapports distendus de voisinages

Les enquête de terrain révèlent que le rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public est source de conflits entre voisins.

Certains conflits sont de types latents comme le souligne l'enquête (entretien avec TK, résidente Zogona, juin 2017) :

« Chacun essaie de se calmer, puisque tout le monde jette. À Zogona tout le monde est habitué à l'autre, personne ne peut parler, parce que quand on verse ici aujourd'hui, demain c'est chez toi on va verser donc qui peut parler. Cela fait que tout le monde est habitué à ça. C'est compliqué de convoquer ton voisin, ça va entraîner des conflits entre deux familles et c'est compliqué. C'est mieux de murmurer et se taire. Mais le jour où quelqu'un va verser les eaux usées devant ma cour, c'est ce jour la personne va savoir qu'il y a un homme dans un homme ».

Certaines populations, mêmes s'ils ne sont pas contents, préfèrent se taire au risque de se voir injuriés par ceux qui jettent les eaux usées et excréta, comme le témoigne ZO (résidente Zogona, juin 2017) :

« Si tu veux parler à ton voisin, il va te dire que tu n'as pas été recruté pour garder la rue et les caniveaux. Quand ils font souvent tu veux parler on te dit ce n'est pas dans ta maison qu'eux ils ont jeté, comme ça là tu vas dire quoi encore ? certains aussi disent que c'est le gouvernement qui regarde ça tu vas lui répondre comment. Sinon ce n'est pas parce qu'on ne connaît pas. Ils savent que ce n'est pas bien ? Si tu veux dire un mot que soit ce n'est pas dans ta maison soit ce n'est pas pour ton papa.... Donc ça fait mal. Si tu ne veux pas qu'on te manque du respect tu laisses tu regards seulement ».

Par contre, il y a des ménages qui se plaignent ouvertement parce qu'ils estiment habiter dans un quartier d'insécurité. Selon cet enquêté KJ (résident Zogona, juin 2017) :

« Ce qui entraîne les mésententes entre voisins c'est parce que c'est sale ! Si pour les autres ça vient devant ta porte et pour toi reste chez devant ta cour, je déclare la bagarre parce que c'est sale. C'est pour ça je suis toujours en bagarre avec les voisins. A cause de ça beaucoup de gens m'évitent dans le dans le six mètre mêmes en cas d'évènements sociaux. Je dis toujours ce je pense et je n'ai pas peur de quelqu'un. Ceux qui jettent les eaux usées sur les voies ne se respectent pas eux-mêmes ! N'a parlons pas de respecter les autres ! ils sont très sales et ne savent lavent pas. Ce n'est pas la route de leur papa ni leur maman. Ils sont très inconscients d'eux-mêmes ».

Certaines tensions ouvertes constatées sont liées au fait que certains ménages profitent de l'absence de leur voisin pour jeter les eaux usées devant leur porte. Quand le voisin arrive devant sa cour, il commence à prononcer les mots d'injures à l'endroit de ceux qui ont versé des eaux sales devant sa porte. La présence des eaux usées et excréta avec toutes les odeurs nauséabondes amène certaines personnes à se plaindre de leur voisin qu'il « qualifie » généralement de « sale » et « impropre » (au sens de Boltanski Luc & Thevenot Laurent, 1991).

Les tensions récurrentes entre les voisins se déroulent le plus souvent pendant les périodes de pluie à cause de flac d'eaux usées dans la rue. Les eaux usées stagnent dans les espaces vides, la chaussée, etc. Nous avons dû constater lors des enquêtes au niveau de la mairie des cas de

dénonciations et de plaintes. Selon autorité de la Mairie (Un directeur de la mairie, entretien, décembre 2022) :

« Tous les jours on enregistre des plaintes, surtout côté Nord de l'école de Zogona où il y a beaucoup de plaintes. Mais pour préserver le bon voisinage les gens évitent de se créer des problèmes donc ils viennent ici à la mairie porter des plaintes contre leur voisin là. Il n'y pas longtemps, un conseiller est venu se plaindre de ses voisins. Dans ce cas on fait appel à l'animateur de la zone, qui va constater et sensibiliser. Il n'y a pas de répression chez nous, si ça persiste c'est le service d'hygiène de la Mairie qui s'en occupe ».

Les conflits ouverts se manifestent généralement par des murmures, des injures ou des convocations au niveau de la mairie. Nous avons effectivement constaté des procès-verbaux de plaintes au niveau de la mairie. Par contre, nous avons constaté que l'ONEA qui est chargé de la gestion des eaux usées et excréta de la ville de Ouagadougou ne reçoit pas de plainte. C'est plutôt la mairie chargée de la répression au niveau des ménages qui enregistre des plaintes. Les ménages partent se plaindre de leur voisin, mais il arrive que certains demandent aux agents de ne pas les identifier auprès de l'accusé. Lorsque la mairie reçoit la plainte, elle demande aux animateurs de l'ONEA de se rendre au lieu pour inspecter et sensibiliser les concernés. Une fois que la sensibilisation est faite, si le constat persiste, la mairie fait recours à leurs techniciens chargés de l'hygiène et l'assainissement pour remettre une convocation. À l'issue de cette convocation, l'accusé se présente à la mairie, et en fonction de l'ampleur de la situation, on fait appel à la police qui lui exige une amende à payer.

Ainsi, le rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace public du quartier de Zogona entraîne des conflits sociaux de voisinage dont les manifestations sont le plus souvent ouverts. Dans ce quartier, l'encastrement des visions hétérogènes crée une sorte de compétition entre les acteurs par rapport au rejet des eaux usées dans l'espace public. Dans cette concurrence de perceptions, les modalités de déploiements individuels ou collectifs qui s'effectuent engendrent progressivement l'effritement des liens sociaux de voisinage.

4. Conclusion

La forte croissance démographique combinée à l'évolution des industries constitue les principaux facteurs de la prolifération des déchets liquides. La situation en matière d'assainissement des eaux usées domestiques et d'excrétas est encore préoccupante dans ce contexte contemporain. Dans le domaine de l'assainissement, la ville de Ouagadougou offre le spectacle d'une « citée-impropre ». Si certains ménages ont des ouvrages d'assainissement autonome, la majeure partie des eaux usées et excréta produites par des ménages, de certaines industries, des activités informelles de commerce, etc, sont déversées dans les espaces publics. Ces derniers pour la plupart du temps avancent que l'État n'a pas de politique en matière de gestion des eaux usées.

Pourtant, il ressort des documents de politiques (PN-AEUE, 2016-2030 dit « géré en toute sécurité » ; Cadre Stratégique Nationale de la Gestion de la Filière de l'Assainissement des Eaux Usées, 2022) que l'ONEA est responsable de la mise en œuvre du Plan stratégique d'assainissement de Ouagadougou, la Direction Générale de l'Assainissement s'occupe du volet rural ainsi que les périphéries des zones urbaines. La commune, en plus de la gestion des déchets solides, accompagne l'ONEA dans la mise en œuvre du plan. Les ménages quant à eux ont la responsabilité de recourir aux camions vidangeurs pour l'évacuation des eaux usées et excréta. Les camions transportent les boues de vidanges vers les stations de l'ONEA pour le traitement et la valorisation de ces déchets liquides. Mais, ces sites de traitement et de valorisation sont confrontés à une faible capacité de plateaux techniques, ce qui encourage certains vidangeurs à déverser les eaux usées et excréta dans la nature, dans les périphéries de la ville de Ouagadougou.

Pourtant, le PN-AEUE, 2016-2030 incite à avoir une vision globale, axée sur la fourniture universelle de services pérennes plutôt que sur une approche projet visant seulement le développement d'infrastructures : pour l'assainissement, l'amélioration du service ne passe plus uniquement par la présence d'une toilette ou d'une latrine, mais doit s'envisager à l'échelle de la filière assainissement, c'est-à-dire en prenant en compte les maillons amont, intermédiaire et aval :

l'accès, la collecte, le transport, le traitement, l'élimination des excréta et eaux usées, voire, leur valorisation.

Malgré ce dispositif institutionnel, le taux d'accès national à l'assainissement était de 27,5% au 31 décembre 2022 et de 21,9% en milieu rural, selon le bilan annuel du Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta PN AEUE (DGA, 2022). On observe même de nos jours dans le quotidien des habitants des comportements inciviques d'agression de l'espace public. Dans un tel contexte, transgresser la règle en jetant des déchets, les eaux usées dans l'espace public deviennent une norme par excellence. Le rejet des eaux usées domestiques et excréta dans l'espace urbain de Zogona engendre des conflits de cohabitation et de voisinage, ce qui constitue un risque d'exacerbation de l'effritement des liens sociaux.

Bibliographie

Alain Damien (2002), *Guide du traitement des déchets*, Dunod, Paris.

Albiges Laure (2007), *Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma (Burkina Faso). Deux réalités, un récit*, Étude Recit n°20, Ouagadougou, Laboratoire Citoyenneté.

Boltanski Luc et Thevenot Laurent (1991), *De la justification, les économies de la grandeur*, Ed Gallimard, Paris, pp : 483.

Bouju Jacky & Ouattara Fatoumata (2002), *Une anthropologie politique de la fange : conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)*, Rapport SHADYC-GRI /Action de recherche N°4, Ouagadougou, pp : 223.

Bourdieu Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, édition minuit, 8p, mis en ligne le 15 juillet 2004, www.classiques.uqac.ca.

De Sardan Jean-Pierre Olivier (1995), *Anthropologie et développement*, 176p, Edition Karthala.

Dos Santos Stéphanie (2011), *Les risques sanitaires liés aux usages domestiques de l'eau. Représentations sociales mossi à Ouagadougou (burkina faso) Natures Sciences Sociétés*, pp : 03-112, <http://www.cairn.info>.

Durand Mathieu (2012), *Mesurer les inégalités environnementales et écologiques dans les villes en développement : déchet et eaux usées à Lima*, N° 89-90 | pp : 67 -78, <http://www.cairn.info>.

Granotier Bernard (1980), *La planète des bidonvilles, perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers-Monde*, Paris, Seuil, pp :381.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (2006), *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, Burkina Faso.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (2019), *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, Burkina Faso.

Kaboré N. Alain Franck (2009), *Distribution spatiale des pratiques d'assainissement à Ouagadougou : cas de l'arrondissement de Boulmiougou, Ouagadougou*, Université de Ouagadougou, SIG-AGEDD, 66p.

Kabore Sidnoma Georgette (2009), *Les représentations sociales du déchet dans la ville de Ouagadougou : le cas des déchets plastiques, Ouagadougou*, Université de Ouagadougou, mémoire, UFR/SH sociologie, 96p.

Mathys Alain (2002), *Le financement de l'assainissement solide et liquide en Afrique. Considération générale in Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, pp 79-84, [http:// : www.pseau.org/outil/ouvrage/pseau](http://www.pseau.org/outil/ouvrage/pseau).

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (1996), *L'adoption de la Stratégie Nationale du sous-secteur de l'Assainissement (SNA)*, Burkina Faso.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (2006), *Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA, 2006-2015)*, Burkina Faso.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (2016), *Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE, 2016-2030)*, Burkina Faso.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (2022), *Cadre Stratégique Nationale de la Gestion de la Filière de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (CSGFA)*, Burkina Faso.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (2023), *Décret 2023 portant réglementation de l'assainissement autonome des eaux usées et excréta*, Burkina Faso.

Nikiema Aude-Meunier (2008), *Habitat des centres et des périphéries révélées in Ouagadougou (1850-2004) une urbanisation différenciée*, Ouagadougou, IRD édition, pp 61-81

ONEA (2018), *Assainissement, Calcul Du Taux D'accès Par Centre*, Ouagadougou.

Pafadnam Yacouba (2014), *L'assainissement écologique à Ouagadougou étude des résistances sociales à l'adoption des latrines écologiques au secteur 17 dans l'arrondissement de Boulmiougou*, Mémoire de maîtrise en sociologie, université de Ouagadougou, 95p.

Sangaré Ali (2012), *Perceptions et gestion des déchets solides issus de l'espace public urbain*, Revue des Sciences Sociales, n° 47, pp : 112-119.

Tamboura Maïrama (2018), *Perceptions sociales et gestion des déchets ménagers en zone non lotie de l'arrondissement 10 de Ouagadougou*, Mémoire de Master 2 en sociologie, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, pp : 65.

Traoré Maimouna (2011), *Le "sale" et le "propre" : modes de gestion des déchets ménagers et logiques identitaires à Ouagadougou*, Thèse de Doctorat en Anthropologie, Université de Poitiers.

Vigarelo Georges (1985), *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le moyen âge*, Paris, Seuil, pp : 282.

Zakari Bouraima (2017), *Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail-Toulouse, pp :362.